

INDEX DU CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Befimmo a rapporté les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se référant aux normes GRI (GRI Standards).
GRI 1 utilisé	GRI 1: Principes généraux 2021

Norme GRI	Déclaration	Référence	Assurance externe ¹	ODD
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails de l'organisation	247		
	2-2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	250		
	2-3 Période de reporting, fréquence et point de contact	250		
	2-4 Retraitement des informations	NA		
	2-5 Assurance externe	243	V	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	14, 34, 46		
	2-7 Salariés	87, 233		
	2-8 Travailleurs non-salariés	234		
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	114, 115		
	2-10 Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	119		5,16
	2-11 Présidence de la plus haute instance de gouvernance	119		16
	2-12 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	119		
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	119		
	2-14 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le rapport de durabilité	58		
	2-15 Conflits d'intérêts	136		16
	2-16 Communication des préoccupations critiques	133		
	2-17 Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	115		4,16
	2-18 Évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance	121		
	2-19 Politiques de rémunération	123, 130		
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	130		
2-21 Ratio annuel de rémunération totale	235			
2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	18, 54		16	
2-23 Engagements politiques	98		16	
2-24 Mise en œuvre des engagements politiques	98		16	
2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	66, 98, 122		16	
2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	66, 67, 133		16	
2-27 Respect des lois et des règlements	66, 89, 237		16	
2-28 Associations de membres	239		17	
2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	238		17	
2-30 Conventions collectives	90		8	
GRI 3 : Sujets importants 2021	3-1 Processus de détermination des sujets importants	61		
	3-2 Liste des sujets importants	67		
GRI 201 : Performance économique 2016	3-3 Gestion des sujets importants	61, 241		
	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	103, 156		15,8
GRI 205 : Anti-corruption 2016	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	62, 152, 229		8,13
	201-3 Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	194, 195, 196		8
	201-4 Aide financière publique	0 €		8
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	98, 140		16
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	98, 140		16
	205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	0 incident		16
GRI 302 : Énergie 2016	206-1 Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques monopolistiques	0 action en justice		16
	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	69, 219	V	7,8,12,13
	302-2 Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	69, 219		7,8,12,13
	302-3 Intensité énergétique	69, 219	V	7,8,12,13
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	69, 219		7,8,12,13
GRI 303 : Eau et Effluents 2018	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et services	69, 219		7,8,12,13
	303-3 Prélèvement d'eau	76		6,12
GRI 305 : Émissions 2016	303-5 Consommation d'eau	76, 223	V	6,12
	305-1 Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	218	V	3,12,13,15
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)	218	V	3,12,13,15
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	218	V	3,12,13,15
	305-4 Intensité des émissions de GES	218	V	13,15
GRI 306 : Déchets 2020	305-5 Réduction des émissions de GES	218		13,15
	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	77		3,6,11,12
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	77		3,8,11,12
	306-3 Déchets produits	224	V	3,6,11,12
	306-4 Déchets détournés de l'élimination	224	V	3,11,12
	306-5 Déchets dirigés vers l'élimination	224	V	3,6,11,12

¹ Vérification externe : Dans le cadre du reporting GRI de ses indicateurs de développement durable, Befimmo fait appel à un consultant externe pour la réalisation d'une mission d'assurance limitée des données extra-financières. Toutes les données portant le symbole V ont été vérifiées par l'auditeur. Le rapport se trouve en page 243 du présent Rapport.

GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères environnementaux	100		12
	308-2	Incidences environnementales négatives dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	100		12
GRI 401 : Emploi 2016	401-1	Embauche de nouveaux employés et rotation des employés	88, 235, 236	V	5,8,10
	401-2	Avantages offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel.	89		3,5,8
	401-3	Congé parental	237		3,5,8,10
GRI 402 : Relations de travail/ management 2016	402-1	Périodes de préavis minimales concernant les changements opérationnels	90		8
	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	91		3,8
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables			3,8
	403-3	Services de santé au travail	91		3,8
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-4	Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	91		3,8,16
	403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	91		3,4,8
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	91		3
	403-7	Prévention et atténuation des effets sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	91		3,8
	403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	91, 236		3,8
	403-9	Accidents du travail	91, 236	V	3,8,16
	403-10	Mauvaise santé liée au travail	236		3,8,16
	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	88, 235	V	4,5,8,10
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-2	Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	88		8
	404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant d'évaluations régulières de leur performance et de leur développement de carrière.	235	V	5,8,10
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	88, 89, 233		5,8
GRI 406 : Non-discrimination 2016	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	88, 235	V	5,8,10
GRI 407 : Liberté d'association et négociation collective 2016	406-1	Incidents de discrimination et mesures correctives prises	90		5,8,16
GRI 408 : Travail des enfants 2016	407-1	Activités et fournisseurs pour lesquels le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	89, 94, 98, 100		8
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	89, 98, 100		5,8,16
GRI 413 : Communautés locales 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	89, 98, 100		5,8
	413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	96	V	4,17
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	413-2	Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels importants sur les communautés locales	96		1
	414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères sociaux	100		5,8,16
GRI 415 : Politique publique 2016	414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	100		5,8,16
GRI 416 : Santé et sécurité des clients 2016	415-1	Contributions politiques	239		16,17
	416-1	Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	94, 237	V	3
	416-2	Incidents de non-conformité concernant les impacts des produits et services sur la santé et la sécurité	94, 237	V	16
GRI 417 : Marketing et étiquetage 2016	417-1	Exigences en matière d'information et d'étiquetage des produits et services	80, 225		12
	417-2	Incidents de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et services	0 incident		16
	417-3	Incidents de non-conformité concernant les communications commerciales	0 incident		16
GRI 418 : Vie privée des clients 2016	418-1	Plaintes fondées concernant des atteintes à la vie privée des clients et des pertes de données sur les clients	98, 141		16

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR: CONSTRUCTION & REAL ESTATE (CRESS)

Catégorie	Déclaration	Référence	Assurance externe ¹	ODD	
Environnement	CRE1	Intensité énergétique des immeubles	219	V	7,8,12,13
	CRE2	Intensité eau des immeubles	223	V	6,8,12
	CRE3	Intensité des émissions de gaz à effet de serre des immeubles	218, 219	V	13, 15
Responsabilité produit	CREB	Type et nombre de certifications, notations et labels pour les actifs en construction, en exploitation et en redéveloppement	225	V	4,6,7,8,10, 11,12,13

1 Vérification externe : Dans le cadre du reporting GRI de ses indicateurs de développement durable, Befimmo fait appel à un consultant externe pour la réalisation d'une mission d'assurance limitée des données extra-financières. Toutes les données portant le symbole V ont été vérifiées par l'auditeur. Le rapport se trouve en page 243 du présent Rapport.